

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 Juin 2010

Présents : Alain MAHEY, Christian FAUGIER, Angélique REYNAUD, Hélène DALZON, Jérôme DUCROS, Christine THIBON, Christophe THIBON, Jacky THIBON, Pierre LANDRAUD, Hervé BLANCHON.

Absent excusé : Frédérique SOURINTHA (pouvoir à Christian FAUGIER)

1. Plan communal de sauvegarde

Le maire annonce au conseil que les communes qui ont établi un PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation) ont obligation d'établir un PCS (Plan communal de Sauvegarde) dans les 2 ans. Il a à cet effet demandé à Christine Thibon de prendre en charge ce dossier.

Christine Thibon fait le compte-rendu de la réunion de formation organisée par la Préfecture à laquelle elle a participé dernièrement.

Le maire, suite aux événements tragiques qui se sont déroulés dernièrement dans le Var précise qu'il est indispensable de pouvoir alerter le plus rapidement possible les administrés de graves risques pouvant subvenir à tout moment. Il s'agit principalement des inondations et des tempêtes. L'envoi de SMS ou la mise en place d'un automate d'appels téléphoniques permettant de joindre les administrés chez eux, notamment les personnes âgées sont des solutions qui pourraient être mises en place à moindre coût et qui offrent l'avantage de laisser une trace.

Le maire fait part ensuite d'un courrier du maire de Berrias Casteljau qui invite à une réflexion collective des communes du Bas Chassezac.

Le conseil décide :

- d'établir un plan communal de sauvegarde
- de participer à la réflexion initiée par le maire de Berrias Casteljau
- de créer un groupe de travail municipal sur cette question. Le groupe est composé de Christine Thibon, Angélique Reynaud, Christophe Thibon et Jacky Thibon. Il pourra, le cas échéant, faire appel à des personnes qualifiées de la commune.

Jérôme Ducros et Hervé Blanchon font part de leur désaccord sur les incitations de mise en place d'une telle procédure.

2. Compte-rendu de la commission communication élargie

Suite au dernier conseil municipal, la commission s'est réunie pour étudier la question de la signalisation des rues de la commune. Hélène Dalzon présente le compte-rendu de cette commission ainsi que les propositions qu'elle fait au conseil municipal. Le conseil décide de refaire le tableau de classement de la voirie municipale et de demander des devis aux céramistes du secteur. Les rues qui ont déjà une désignation resteront inchangées. Le travail de signalisation peut donc être engagé. Pour la voirie actuellement "sans nom" le conseil municipal demande à la commission de bien vouloir prolonger sa réflexion.

3. PLU : le point

Le maire informe le conseil de la demande du Cabinet Kub de procéder à un nouvel arrêt du PLU en date de juin 2010. Après débat, le conseil décide de ne pas modifier la date d'arrêt du PLU et demande au maire de veiller au respect des termes de la convention d'urbanisme passée avec le cabinet Kub, notamment la fourniture des dix exemplaires prévus en phase de consultation des personnes publiques associées.

4. Eclairage Public

Suite au conseil municipal de mai 2010, le maire a pris contact avec le SDE. Il demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à la réalisation d'un diagnostic qui devrait permettre de présenter des opportunités d'économie d'énergie. Le conseil donne un avis favorable.

5. Compte rendu de la commission voirie-bâtiments

Christian Faugier présente le compte-rendu de la commission qui s'est réunie le 16 juin 2010. Plusieurs problèmes de voirie ont été recensés. Il est décidé de faire appel pour conseil à l'assistance de l'unité Territoriale DDT. Le maire informe le conseil que 10 tonnes d'enrobé à froid ont été commandés pour des réparations de petits dégâts dans la voirie communale. Concernant le bâtiment de la mairie, le cabinet d'architectes Fabre-Doinel présentera début juillet un avant-projet prenant en compte les décisions du conseil municipal d'avril 2010.

6. Aliénation de chemin

Lecture est faite d'un courrier du sous préfet précisant les conditions de modification du tracé de la voie communale n° 16 au quartier de la Vignasse suite à la délibération du conseil municipal en date du 17 mai 2010. Tout projet d'aliénation d'un chemin rural doit intervenir après enquête publique. Le maire devra prendre un arrêté précisant les prescriptions de réalisation de l'enquête publique.

7. Modification budgétaire

Le conseil municipal, après avoir entendu les précisions concernant les virements de crédit aux chapitres D022 et D673 pour un montant de 500 euros, donne un avis favorable unanime.

8. Mise en place de l'horloge du clocher

L'association patrimoine locale sollicite le conseil pour la mise en place de l'horloge du clocher. Cette dernière a été entièrement réparée et compte-tenu que son installation dans le clocher pose des problèmes techniques et financiers, plusieurs endroits sont proposés. L'idée de l'installer dans le puits devant la mairie est retenue. Christian Faugier demande que des devis soient préalablement fournis afin de monter des dossiers de subventionnement de cette opération.

9. Animation intercommunale en septembre 2010

Le maire présente le programme d'animation culturelle mis en place par l'association "Le 1er vol de l'hirondelle" sur plusieurs communes du territoire en septembre 2010. Plusieurs animations auront lieu à Chandolas. Cette association sollicite la mise à disposition de la salle polyvalente du 8 au 18 septembre. Le conseil municipal donne un avis favorable unanime.

10. Festivités du 14 juillet

Le 14 juillet 2009 a fait l'objet de festivités locales dans la commune. Le maire demande au conseil de se prononcer sur l'organisation de festivités lors du 14 juillet 2010. Jacky Thibon dit qu'il ne voit pas l'utilité d'une telle organisation puisqu'il y a des festivités ailleurs. Après débat, le conseil décide de surseoir à toute organisation en 2010.

11. Fermeture de la mairie – été 2010

La mairie sera fermée du 13 au 18 juillet et du 8 au 21 août. Un tableau des délégations de pouvoir aux adjoints sera mis en place pendant cette période.

12. Compte-rendu des délégations

SEBA : Le rapport annuel 2009 a été présenté aux élus. Le SEBA ne touchera pas de DGE en 2010. Il n'y aura pas d'augmentation du prix de l'eau.

ADMR : L'association a tenu son assemblée générale. Elle est toujours à la recherche de bénévoles.

CTTLA : Un projet de parcours sportif adapté aux personnes handicapées avec cheminement touristique (musée Gurlhie et Artisans d'Art) sera présenté dans le cadre du Contrat de Territoire de Tourisme et de Loisirs Adaptés.

CDC : Le dernier conseil communautaire s'est prononcé en faveur du recrutement d'un chargé de mission pour la compétence habitat. Les délégués de la commune se sont prononcés contre ce recrutement.

13. Questions diverses

- Travaux Eglise de Maisonneuve : 3 devis sont présentés. Le conseil décide de retenir l'entreprise Ducros (1 abstention et 1 non participation au vote).
- Baignades en rivière : le maire attire l'attention du conseil sur le projet de "Journée baignades en rivière" qui est fixé au 11 juillet. Il demande à être informé de tout regroupement en bordure du Chassezac.
- Christophe Thibon présente le compte rendu de l'AG de l'ACCA au cours de laquelle a été évoquée la mise à disposition d'un local à l'ACCA. Le conseil considère la demande légitime. Une réflexion sera menée sur l'aménagement d'un local pluriactivités sur le parking du cimetière de Maisonneuve.
- Christian Faugier informe le conseil de la volonté du Conseil général de doter chaque commune d'un défibrillateur.

La séance est levée à 23h30.

Le maire :

Alain MAHEY